

21 jan 2022 -17:47

Appartient à Conseil des ministres du 21 janvier 2022

## Justice : financement du déploiement des maisons de détention

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé la mise à disposition de budgets à la Justice afin de pouvoir déployer les maisons de détention, dans le cadre de l'axe 5 du Plan de relance et de transition.

Les maisons de détention sont des projets de détention à petite échelle pour les prisonniers de courte durée, qui ont pour objectif d'assurer l'accueil des détenus dès le début de leur détention. Ces personnes y sont amenées dans le but d'élaborer au mieux leur plan de détention afin de réduire au maximum le risque de récidive. Conformément à l'accord de gouvernement et à la décision du Conseil des ministres du 29 octobre 2021, 720 places seront ouvertes dans les maisons de détention. Au moins une maison de détention par province sera prévue avec une capacité de 20 à 60 places par maison de détention. En ce qui concerne le déploiement concret, un plan d'action réaliste comprenant plusieurs étapes sera élaboré en étroite collaboration avec la Régie des bâtiments.

Dans le cadre du Plan de relance et de transition, 18 millions d'euros sont attribués à la Justice pour le déploiement des maisons de détention afin de financer les investissements, le fonctionnement et le personnel.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre  
de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza  
Porte-parole (FR)  
+32 483 85 98 20  
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere  
Porte-parole (NL)  
+32 479 44 93 29  
edward@teamjustitie.be